



Données & chiffres-clés de la forêt méditerranéenne

Zoom sur le Vaucluse

Créé à l'initiative des Communes forestières et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Observatoire régional de la forêt méditerranéenne collecte, synthétise et diffuse l'information, pour une meilleure connaissance de la forêt. L'Observatoire propose une déclinaison départementale des «Données & chiffres-clés de la forêt méditerranéenne».



LES RESSOURCES FORESTIÈRES

Le département du Vaucluse possède une surface forestière de 150 000 ha, soit un peu plus que dans les Bouches-du-Rhône. Entre 1980 et 2013 la forêt a connu une augmentation de 29% de sa surface, soit 34 000 ha supplémentaires. Concernant la propriété forestière, la part des propriétés publiques représente 32% de la forêt du territoire départemental. En forêt privée (102 000 ha), les propriétaires gèrent leur forêt dans le cadre de documents de gestion, qui diffèrent selon les superficies possédées. Il y a notamment les Plans Simples de Gestion (PSG), qui couvrent 10 591 ha.

Ressources forestière

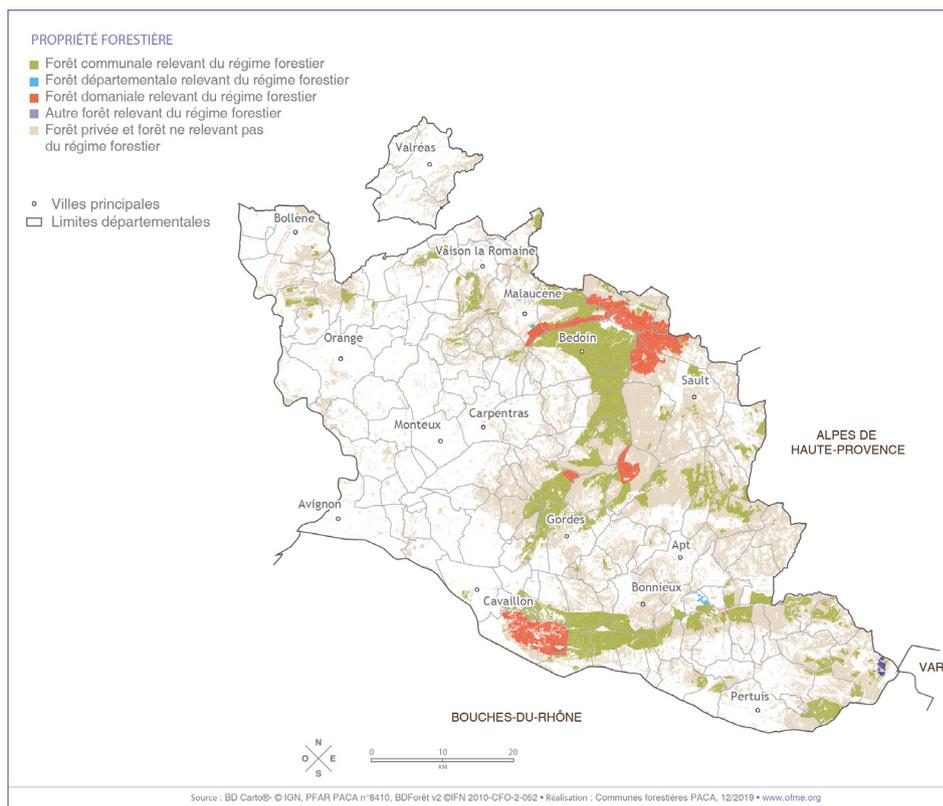
- > 150 000 ha de forêts
- > Taux de boisement : 42%
- > 146 000 ha de forêt où l'exploitation du bois est possible (forêt de production)
- > 9,4 Mm³ de bois sur pied
- > Principales essences :
 - 2,6 Mm³ de Chêne pubescent
 - 2,1 Mm³ de Pin méditerranéen
- > Croissance de 29% des forêts entre 1980 et 2013, soit +34 000 ha de forêt

Propriétés forestière

- > Forêts domaniales : Non significatif
- > 39 000 ha de forêts des collectivités (26%) soit 1,8 Mm³ de bois (19%)
- > 102 000 ha de forêts privées (68%) soit 6,5 Mm³ de bois (69%)

Gestion forestière

- > 10 591 ha de forêt disposent d'un PSG*** et 424 ha d'un CBPS**
- > 15 222 ha de surfaces certifiées PEFC*
- > La forêt publique est aménagée à 84,8%





POLITIQUE TERRITORIALE ET OUTILS D'ANALYSE

Les élus des territoires, conscients des enjeux relatifs à la forêt et à sa valorisation, s'impliquent dans le développement de la filière forêt-bois. Il en découle une définition et une mise en œuvre de politiques forestières sur leur territoire. Ces enjeux s'intègrent parfaitement dans les documents territoriaux mis en place sur le Vaucluse, tels que les PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) ou encore les SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale). Il est important que la valorisation du bois y soit inscrite, car elle est indissociable des projets de développement durable. De plus, un autre outil de développement forestier local est mis en place : les Chartes Forestières de Territoire (CFT). Elle permettent de bâtir un projet partagé autour de la valorisation des espaces forestiers. Le département concentre 1 Charte forestière de la région.

Politiques territoriales

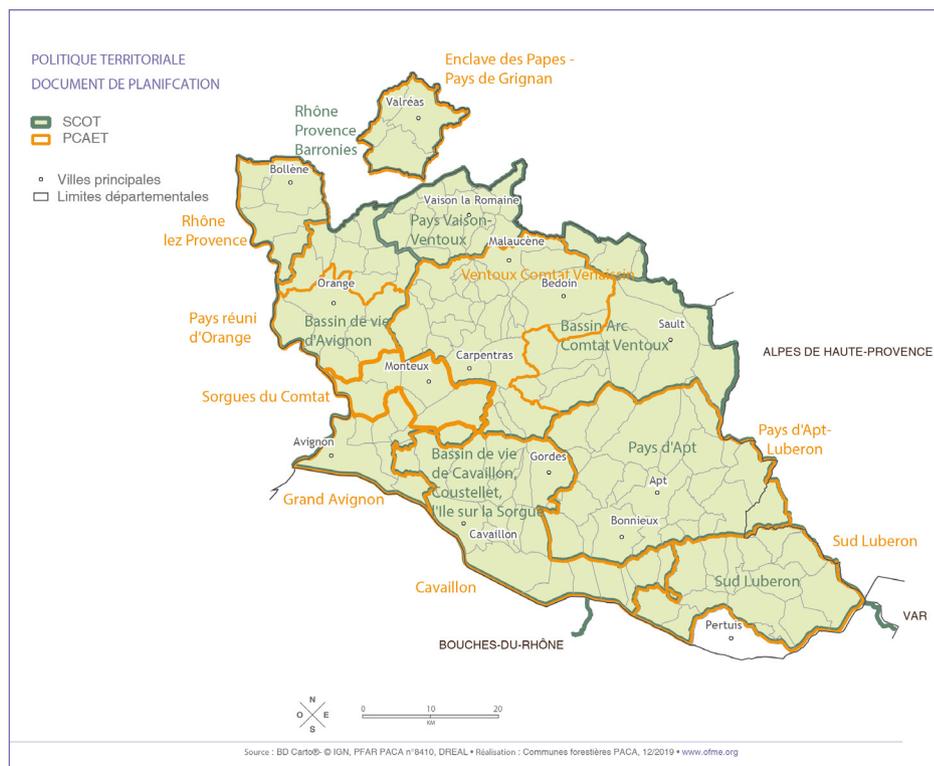
- > 9 PCAET existants (Plan Climat Air-Energie Territorial)
- > 7 SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale)
- > 1 Charte forestière de territoire couvre 46% de la forêt du département : cette charte est en exécution

Outils d'aide à la décision

- > Les outils d'analyse au service des politiques territoriales :
 - 2 PDM - 10% des forêts
 - 1 PAT - 50% des forêts
 - 1 Schémas de desserte - 1% des forêts

Forêt en aire urbaine***

- > 42% de la forêt se trouve dans une aire urbaine et 55% dans une zone de 10 km autour



* PDM : Plan de Développement de Massif ; ** PAT : Plan d'Approvisionnement Territorial

*** Aire urbaine : Ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci (définition INSEE).



VALORISATION DES ESPACES FORESTIERS

La valorisation des espaces forestiers est tributaire de leurs conditions d'accessibilité. En effet, dans le département, 63% des forêts de production sont facilement exploitables selon l'IGN, soit 92 000 ha.

En termes de valorisation, les forêts du département fournissent principalement du bois exploité en bois énergie (65%). Le département regroupe 14% des chaufferies bois régionales, et 9% de la puissance régionale.

Concernant l'emploi salarié, le département a un poids plus élevé par rapport à la moyenne régionale dans l'emploi salarié total du département, ainsi que dans le domaine du sciage et travail du bois et de la fabrication de meubles. Les entreprises du secteur de la construction bois représentent la moitié des entreprises de la filière dans le Vaucluse.

Récolte de bois

> 107,8 milliers de m³ de bois récoltés :
2% en bois d'œuvre / 33% en bois d'industrie / 65% en bois énergie

Entreprises de la filière

> 478 entreprises pour 1 645 salariés
> 238 entreprises dans la construction - menuiserie bois - 584 salariés
> 66 entreprises dans la sylviculture et exploitation forestière - 121 salariés

Importation et exportation de bois

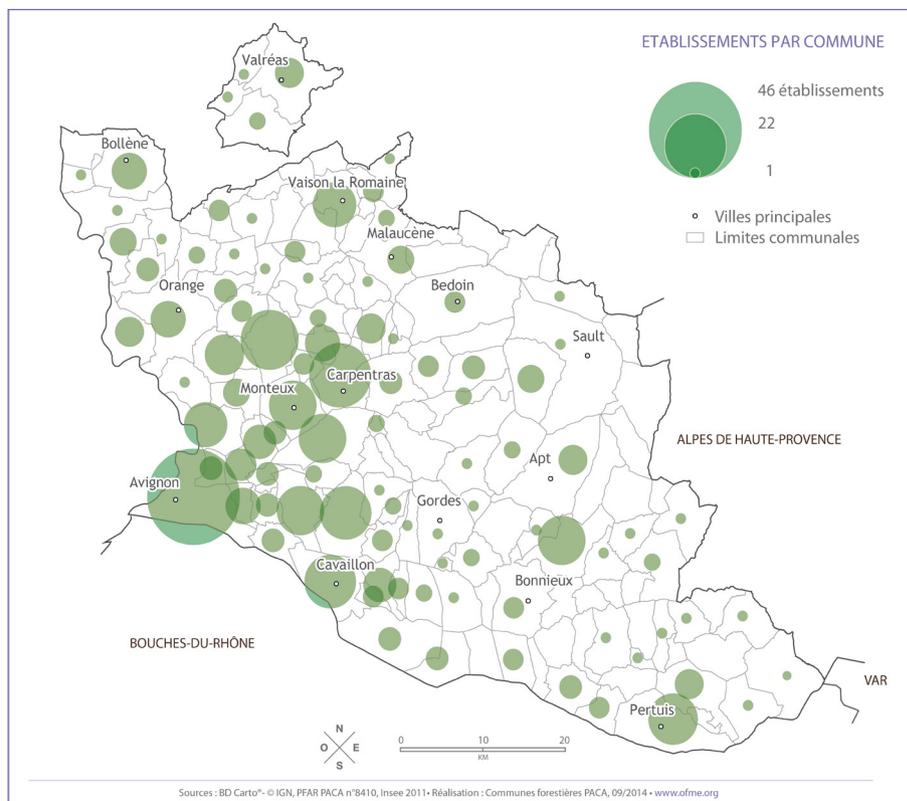
> 21 789 t de bois importées
> 19 120 t de bois exportées

Chaufferies bois énergie

> En fonctionnement : 43 chaufferies (35 publiques, 8 privées) / 36 200 t* de plaquettes forestières consommées.
> En construction : 2 chaufferies
> En projet : 4 chaufferies

Valorisation du bois

> Pas d'entreprise certifiée Bois des Alpes™
> 1 projet Bois des Alpes™ est sorti



* Les données sont converties en tonnes bois vert (50% d'humidité).



PROTECTION ET RISQUES EN FORÊT

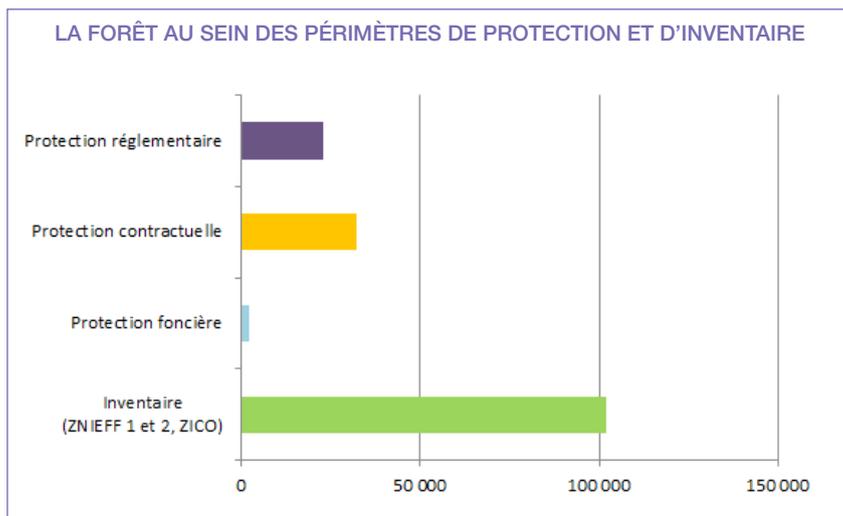
Pour la protection de la biodiversité, des périmètres de protections, à la fois réglementaires*, contractuelles** et foncières***, sont mis en place. Ainsi que des périmètres d'inventaires d'intérêt écologique, qui couvrent 68% des forêts du Vaucluse. De ce fait, les travaux forestiers et coupes doivent respecter les modalités définies pour ces différents périmètres. Concernant le risque incendie, le département est relativement peu impacté. L'année 2018 n'a connu que 15 départs de feu, pour 4,9 ha brûlés. Par contre, l'année 2017 a enregistré un pic, avec 42 départs de feu et 1 247 ha brûlés (année la plus incendiaire depuis 1998 en termes de surface), ce qui représente la moitié des surfaces brûlées en 20 ans.

Protection des forêts et biodiversité

- > La forêt dans les périmètres de protection et d'inventaire :
 - Réglementaire* : 22 700 ha - 15% des forêts
 - Contractuelle** : 32 000 ha - 21% des forêts
 - Foncière*** : 2 100 ha - 1,4% des forêts
 - Inventaires (ZNIEFF 1 et 2, ZICO****) : 102 100 ha - 68% des forêts

Risques en forêt

- > 119 glissements de terrain ou chutes de blocs
- > 798 incendies de forêt depuis 1998
- > 2 569 ha brûlés depuis 1998
- > Pas de PPRIF prescrit



* Protections réglementaires : zones de cœur de Parcs Nationaux et Régionaux, Réserves Naturelles Nationales, Réserve Naturelles Régionales, Réserves intégrales, Réserves biologiques ONF, Directive Paysagère, Arrêtés de Protection de Biotope, Sites classés)

** Protections contractuelles : sites Natura 2000

*** Protections foncières : Espaces Naturels Sensibles, Conservatoire d'Espaces Naturels

**** ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, ZICO : Zone d'Importance Communautaire pour les Oiseaux

Sources de données

Ressources et propriétés forestières : IGN KIT PRFB campagne d'inventaire 2005-2014, ONF 2019, BDForêt2 PACA ©IFN - 2010-CFO-2-052, PEFC PACA janvier 2019

Valorisation des espaces forestiers : Communes forestières, EAB 2018, DRAAF EAB 2013, INSEE 2011, ONF 2013, Douanes 2018, Communes forestières - MRBE 2019, Bois des Alpes 2019

Politiques territoriales et outils d'analyse : Communes forestières 2019, CNPF 2015, BDForêt2 PACA 2016, DREAL 2019, INSEE

Protection et risques en forêt - biodiversité : DREAL 2019, Communes forestières 2019, Prométhée 1994-2019, ONF 2012, BRGM 2019

Les données peuvent différer de celles publiées dans les *Données & Chiffres clés*, notamment pour les surfaces forestières. Ceci est dû aux différentes méthodes utilisées entre les bases de données, à leur disponibilité à des échelles géographiques différentes, ainsi qu'à leur pertinence et leur date de mise à jour.